

AG financière MARMITE

Vendredi 1 er Mars 2019

Présents : 12 personnes dont 5 co-président-es

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT / BILAN 2018

Résultat d'exercice (compte de résultat 2018) : + 3 808,77 euros

- Beaucoup d'indemnités de fin de contrat ont été réglées après l'emploi CDD de Sophie Le Bonniec + Natacha Morel et Lili Courbon.
- Bonne gestion de l'association - équilibré / on compense avec des produits, l'intégralité des charges

ATTENTION : mettre volontariat (contribution volontaire) en avant sur le compte de résultat (équivalent de 200 000 euros soit 8 personnes à temps complet)

- Demande de correction / Mettre « cotisation sociale » et pas « charges sociales »

Bilan 2018 :

- Beaucoup de créances (= double de notre compte courant > ¼ des créances sont liées aux subventions)
- Dans le bilan comptable 2018, nous avons 10 000 euros sur le livret bleu (important pour la trésorerie)
- Pidil : difficulté comptables, l'argent vient toujours plus tard que prévu Jusqu'à 2015 !!!! (pour pimenter tout ça il y a toujours une différence entre le montant de la subvention prévue et réellement perçue 4ans plus tard)

ATTENTION : erreur sur le bilan pour l'année 2016 et 2017 / Pb d'écriture parce qu'il n'y a pas d'expertise comptable

PREVISIONNEL 2019 :

- **RECETTES**
26 000 EUROS de subvention (-15000 euros par rapport à l'année dernière)
> baisse du conseil départemental, FONJEP, aïta, alimenterre qui s'arrête....
23000 EUROS d'auto-financement (-20000 euros par rapport à l'année dernière) > baisse de l'auto-financement via les organismes de formation, baisse de salariés donc moins de formation possible,....

(essayer de faire une nouvelle demande auprès de la com com > Présidente de la com com serait beaucoup plus ouverte que ses co-prédécesseurs - Béatrice a discuté avec elle (Maire de Molac). Elle attend notre retour car elle est persuadée que la com com soutient la Marmite....)

➤ **CHARGES**

Pour avoir un résultat équilibré, le montant des salaires a été diminué avec la présence que d'un salarié (0,80 ETP) soit 80 % au lieu de deux salariés + prévoir des primes de départ pour deux salariés (sur 3 ans et 7 ans)

- Prévisionnel est assez vide / fictif car nous ne savons pas quelles seront nos orientations futures (portage de l'association + activités principales)

VOTES :

Votes du compte de résultat 2018

- Vote contre : 0 personnes
- Vote abstention : 0 personnes
- Voter pour à l'unanimité : 12 personnes

Vote du Bilan 2018

- Vote contre : 0 personnes
- Vote abstention : 0 personnes
- Voter pour à l'unanimité : 12 personnes

Vote des corrections du bilan 2016 + 2017 (erreur de comptage)

- Vote contre : 0 personnes
- Vote abstention : 0 personnes
- Voter pour à l'unanimité : 12 personnes